



Litige avec garage.

Par **MICHEL**, le **15/12/2009** à **12:41**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car suite à l'achat d'un véhicule d'occasion au mois d'aout dans le garage XX à Montlhéry dans le 91, celui-ci m'avait dit qu'il prenait en charge la carte grise. Or, 4 mois après, ils m'informent que c'est à moi de le faire.

Après l'acquisition de ce véhicule, je viens de recevoir le contrôle technique

avec la motion "défauts à corriger sans obligation de contre visite"

1 Câble triangulaire du frein de stationnement: détérioration

2. Demi train avant (jeu mineur) rotule et ou articulation.

etc...

Or, lors de la transaction cela ne m'a pas été signalé et je pense que cela n'a pas été réparé, pour le problème de jeu en tout cas, car je le constate à partir de 110 ou 120km.

Comme j'ai été très mal reçu lors de ma demande, je voudrais savoir si je peux avoir recours concernant la situation actuelle?

Cordialement

Michel T

Par **jeetendra**, le **15/12/2009** à **13:26**

DGCCRF, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Unite Departementale : CCRF DE L'ESSONNE

Adresse : 34, cours Blaise Pascal 91025 EVRY CEDEX

Horaire d'ouverture (accueil physique) : Lundi au Vendredi de 9 H à 12 H 30

Horaire d'ouverture (accueil téléphonique) :

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30

Coordonnées : Tel. 01 69 36 65 00

Bonjour, contactez la Dgccrf à Evry, ils pourront vous aider à faire valoir vos droits de consommateurs bafoués par ce garagiste, courage à vous, bon après-midi.

Par **MICHEL**, le **15/12/2009** à **14:19**

Merci beaucoup pour votre réponse rapide.

Cordialement

Par **MICHEL**, le **17/12/2009** à **16:38**

Bonjour,

Juste pour vous informer que je viens d'envoyer tous les documents en ma possession à la DGCCRF, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Car je trouve leur attitude scandaleuse et inacceptable.

Cordialement

Michel T.

Par **Tisuisse**, le **24/01/2010** à **13:22**

Bonjour,

Vous avez posté plusieurs fois le même message, donc je me dois de n'en laisser qu'un seul,

celui du présent topic. Le autres sont supprimés.

Par ailleurs, nous vous remercions de n'inscrire aucun nom en clair, ni le vôtre, ni celui du garage avec qui vous êtes en conflit. Le nom du garage est donc remplacé par XX.

Bien à vous,

Tisuisse,
co-administrateur.

Par **MICHEL**, le **24/01/2010** à **13:30**

Bonjour,

Je suis désolé, mais je ne fais aucune délation, je ne fais que soumettre des faits.
Il est regrettable que nous ne pouvons dénoncer clairement l'agissement de certains "professionnels" non respectueux.

Cordialement

Michel

Par **babelle**, le **24/01/2014** à **10:18**

bjr, j'ai fait changer ma courroie de distribution le 9 janvier 2014, par le garage xx de surgères et hier je suis tombé en panne en allant travailler, le garage a remorqué la voiture et c'est la courroie de distrib qui a cassé, ce matin je suis allé voir pour la suite mais je m'aperçois qu'ils essayent de noyer le poisson et de me trouver une autre panne, j'ai contacté mon assurance mais ils ne peuvent rien faire car mon contrat ne prévoit pas l'assistance juridique que dois je faire pour protéger mes droits et ne pas me faire avoir ,merci